



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Statistiques

Question écrite n° 10048

### Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la communication au conseil de Paris dans la séance du mardi 14 décembre 1993 des statistiques relatives aux crimes et délits constatés dans la capitale. Les sources de la préfecture de police font apparaître une baisse des actes de délinquance de 6,63 p. 100 par rapport à novembre 1993. Cette diminution, si elle devait se confirmer, malgré une légère augmentation (+ 0,63 p. 100) des délits constatés en novembre 1993 par rapport à octobre 1993, est à porter au crédit du travail quotidien des agents de la Police nationale qui oeuvrent dans la capitale. Cependant, les chiffres donnés par la préfecture de police ne permettent pas une appréciation dans le détail des résultats obtenus ces derniers mois. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer, rubrique par rubrique, la variation des crimes et délits constatés dans la capitale au cours du dernier semestre.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire voudra bien trouver dans les tableaux ci-annexes, établis à la diligence de M. le préfet de police de Paris, l'évolution entre les 2<sup>es</sup> semestres 1992 et 1993, détaillant rubrique par rubrique : d'une part, les faits constatés à Paris intra-muros ; d'autre part, les faits de délinquance de voie publique. Ces tableaux ont été communiqués par M. le préfet de police à tous les élus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10048

**Rubrique :** Délinquance et criminalité

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 janvier 1994, page 194

**Réponse publiée le :** 4 avril 1994, page 1708